



Débat national sur l'avenir de l'École *Mercredi 10 et Jeudi 11 novembre 2003*

Compte rendu

Bilan chiffré :

106 participants, au total, sur les deux débats organisés. Un fort déséquilibre apparaît dans la répartition des différents acteurs de l'école : ce sont très majoritairement les enseignants qui ont permis le fonctionnement de ce débat national : seulement 3 parents et aucun partenaire ou autre acteur de notre collège.

La participation a été plus importante le jeudi après-midi (62, contre 44 le mercredi après-midi)

Les problèmes rencontrés :

La grève des trains (imprévisible) a empêché M. ISOARDI de participer au deuxième débat et, M. BARTOLI, personnalité qualifiée de notre collège a bien voulu remplacer M. ISOARDI qui est resté informé et a suivi les propositions de la deuxième partie de ce débat.

Les thèmes :

Choisis dans une liste de 22 thèmes classés dans trois grands domaines, ces trois thèmes ont été validés par le Conseil d'Administration du collège :

Les missions de l'école

Faire réussir les élèves

Améliorer le fonctionnement de l'école.

Plusieurs ateliers ont été organisés pour débattre de ces 3 grands thèmes sur deux axes : la réussite des élèves (axe n°2) et les missions de l'école (axe n°1).

« **Comment motiver et faire travailler efficacement nos élèves ?** » (n°8) .

Ce thème recoupant les thèmes sur les publics en difficulté (n°13) et la réussite scolaire (n°12).

« **Comment lutter contre la violence et les incivilités ?** » (n°15).

« **Comment améliorer l'organisation de la voie professionnelle** » (n°7).

De ces différents débats, ont émergé des constats sur des difficultés ou des contraintes qui ne facilitent pas l'atteinte de nos objectifs, ainsi que des propositions concrètes ou des souhaits plus généraux qui devraient améliorer l'efficacité de notre action.

Ce compte rendu traitera des éléments les plus fréquemment évoqués ou qui ont semblé être les plus pertinents aux participants.

Reconnaissance et organisation de la voie professionnelle :

Introduction souhaitée d'un apprentissage manuel et technique dans le socle commun des acquisitions proposées à l'école.

Permettre à des élèves en grande difficulté (et qui subissent leur statut d'élève plutôt qu'ils ne le vivent) de rencontrer des situations et des apprentissages pré professionnels, au sein de lycées professionnels.

Cette possibilité ne doit pas être forcément déterminante pour l'orientation: il faut imaginer des passerelles multiples qui facilitent les passages entre les parcours d'enseignement général et pré professionnels. Ces parcours et le projet professionnel doivent surtout être construits réellement avec l'équipe pédagogique (professeurs, conseiller d'orientation principal psychologue, médecin...), l'élève et la famille.

Pour les élèves qui ne s'approprient pas le sens de l'acquisition de savoirs théoriques, il faut développer l'acquisition de savoir-faire, des savoir-être et évaluer l'acquisition de compétences, au sein d'un établissement scolaire (de type lycée professionnel).

La principale mission éducative de l'école reste celle qui permet de former les citoyens de demain (au-delà de l'instruction, l'éducation)..

Cette mission doit être conduite par des enseignants formés et proposer aux élèves un enseignement de qualité, diversifié, complet, et pas seulement utilitaire ou rentable économiquement. Un des freins à l'orientation vers l'enseignement professionnel tient à la trop grande diversité et à la complexité (illisibilité) des parcours proposés.

Violences et incivilités

En reprenant les missions de l'enseignant, on retrouve les actions suivantes :

Eduquer (futur adulte, futur citoyen)

Enseigner (savoirs théoriques, pratiques)

Insérer (socialement, professionnellement).

D'où l'importance, aux travers de toutes les actions, de développer des savoir être qui faciliteront la vie quotidienne en classe et dans la vie future.

Ce travail spécifique doit être valorisé et les enseignants en zone « sensible » doivent bénéficier de formation et de gratifications spécifiques pour favoriser la stabilité des équipes pédagogiques. On n'improvise pas une approche pédagogique basée sur ces priorités et qui ne soit plus fondée seulement sur le diplôme et l'accès à des filières hiérarchisées

Règles de vie au collège.

Régulation.

Des temps de régulation doivent être établis systématiquement, quitte à diminuer légèrement les temps d'enseignement (5 mn par heure maximum) de façon à permettre le lien Vie Scolaire - Elève. Cette régulation peut s'appuyer sur l'heure de vie de classe (qui doit être systématiquement présente dans l'emploi du temps des élèves) mais elle doit aussi pouvoir se faire dans d'autres contextes.

Respect du cours.

Cela contribuerait à respecter le déroulement des cours :

1) Limiter au maximum les appels téléphoniques, durant les cours (urgence, uniquement).

2) Eventuellement, convoquer les élèves durant une heure entière pour ne pas déranger le cours.

Travail en équipe :

Parallèlement au respect du temps de cours, il faut systématiser les temps utilisés pour faire des synthèses sur les classes, et les concertations entre éducateurs pour une action rapide et cohérente sur les événements graves.

Travail sur le règlement :

Quelques propositions

Résumer le règlement avec les élèves en classe. (6 ou 7 points à signer...) et également, le présenter aux parents.

Accueil individualisé des élèves de 6^e avec leurs parents, à l'inscription.

Permis à point.

Le cadre scolaire :

Avoir des établissements à taille humaine (400 à 450 élèves maximum).

Tenir compte de la réalité des usages et des pratiques : trop d'architectures sont inadaptées à la vie quotidienne du collégien (solidité, espaces, protections, circulations,...).

Multiplier les dispositifs alternatifs (du type classe relai). Le collège « unique » fonctionne mal : les élèves en grande difficulté n'ont aucune alternative à l'enseignement prévu pour de « bons » élèves. Les passages au bénéfice de l'âge n'ont plus de sens, même s'il permettent d'accélérer la sortie du système scolaire pour les élèves qui le vivent très mal. Malheureusement, cette sortie accélérée ne propose pas d'alternative à une sortie en total échec.

Le rôle des aide-éducateurs est important dans cet accompagnement, mais actuellement, ils ne sont pas assez nombreux et peu ou pas formés pour ce type de tâche.

Développer le temps de concertation et de dialogue avec les parents, même si l'« abandon » de certains enfants, par leurs parents est de plus en plus fréquent. Il y a une vraie formation des parents à entreprendre pour préciser leur rôle vis à vis du suivi scolaire et leur responsabilité de parents.

Créer un tutorat qui responsabilise les 3^e et assiste les 6^e.

Valoriser les élèves :

Valoriser les bons résultats, dans toutes les matières et également pour les enfants qui s'impliquent et dont les résultats restent insuffisants.

Revoir les critères d'évaluation : ne pas se contenter des résultats quantifiés (notes), y adjoindre des résultats liés au comportement (implication, contribution au groupe, etc.).

Le rôle des activités sportives

Le sport constitue un bon remède à la violence : c'est une école pour le respect des autres et l'effort individuel ou collectif.

Le développement de l'U.N.S.S. serait profitable à nos élèves.

Le manque criant d'équipements de notre collège et la proximité de l'autoroute (la cour étant notre seul terrain accessible) ne font qu'aggraver les problèmes et réduire ce rôle positif de l'activité sportive qui est déjà limitée dans la diversification des pratiques (escalade, ski, ...).

Réussite et motivation des élèves

Une réflexion sur les méthodes pédagogiques et le rôle qu'elles jouent dans la valorisation des réussites s'impose. Le bulletin trimestriel devrait traduire cette approche plus positive, sans masquer les carences ou les lacunes du parcours.

Ne faudrait-il pas étoffer les équipes pédagogiques, avec peut-être deux professeurs principaux par classe ?

La transdisciplinarité dans l'acquisition des savoirs est importante. Au-delà des Itinéraires de Découverte, le plus urgent serait de l'utiliser pour asseoir les savoirs élémentaires.

Le développement des échanges et des contacts avec la Vie Scolaire est souhaitable. Les C.P.E. sont absorbées par les tâches quotidiennes et répétitives du contrôle (faute de surveillants en nombre suffisant : trois présents, en moyenne, pour 1000 élèves). Elles deviennent difficilement accessibles, pour traiter des problèmes de fond dans la scolarité des élèves.